

THÉVENET Louis Henri

Etat-Civil :

Né le 9 février 1880 à Vicq sur Gartempe à la Chaboisselière.

Parents : **Henri THÉVENET**, charpentier et **Augustine ROBIN**.

Marié avec **Marie Alexandrine VOLIER** le 20 février 1909 à Vicq-sur-Gartempe.

Au recensement de 1911, journalier, habite à la Chabosselière, 1 fils, **Henri**.

Décédé le 20 novembre 1966 à Vicq-sur-Gartempe.

Fratie :

Marie Louise Augustine THÉVENET (1883-1883)

Georges Joseph THÉVENET (1890-)

Registre Matricule :

Louis Henri THÉVENET est de la classe 1900 et porte le numéro matricule 1239 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession de charpentier et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Dirigé sur le 32^{ème} Régiment d'Infanterie. Arrivé au corps le 4 août 1915.

Détaché à la manufacture d'armes de Châtellerault.

Envoyé en congé illimité de démobilisation à Vicq sur Gartempe le 25 février 1919. Père de 2 enfants.

Ses différentes campagnes :

Service Auxiliaire du 4 août 1915 au 25 février 1919 ;

Un pilier de l'effort de guerre en 1914-1918.

Dès le 31 juillet 1914, la Manu reçoit l'ordre d'appliquer le programme de mobilisation. Il faut intensifier la production en multipliant les heures de travail et en recrutant massivement. L'effectif passe de 1 406 en juillet 1914 à 7 192 en décembre 1916. Si le recrutement local est privilégié, la recherche d'ouvriers se fait de tous côtés. Les nouvelles recrues sont des civils non mobilisables ou réformés, mais aussi des militaires détachés de leur corps. Pour récupérer des combattants, la Manu applique donc les lois de 1915 et 1917 selon le slogan : « Les jeunes à l'avant, les vieux à l'arrière ».

1 600 femmes sur le pied de guerre.

Le recrutement féminin débute en mars 1915 et se développe en 1916. Résidant pour la plupart à Châteauneuf, ce sont des veuves de guerre, des épouses de mobilisés, de plus en plus des jeunes filles de moins de 20 ans, des évacuées du Nord et des Ardennes et quelques étrangères. Elles travaillent dans des ateliers séparés comme « visiteuses » (au contrôle des pièces) ou « usineuses » remplaçant des limeurs et fraiseurs mobilisés. Elles bénéficient de quelques améliorations : crèche et chambre d'allaitement. Cependant, c'est une main d'œuvre d'ajustement massivement licenciée en 1919.

700 ouvriers chinois.

En vertu du contrat signé entre la Chine et la France, la Manu recrute des travailleurs chinois à partir de février 1916. Fuyant la misère de leur pays, ils arrivent en deux vagues en 1916 puis 1917. Embauchés pour trois ans en tant que manœuvres, ils sont en partie pris en charge par le dépôt des travailleurs coloniaux de Marseille, nourris et hébergés par la manufacture dans un cantonnement à la Brelandière en marge de la ville. Certaines révoltes contre les surveillants restent dans les annales, comme celle du 28 décembre 1916.

